

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS275

présenté par
M. Margueritte, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« ceux de ses »

les mots :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.